AVIS DE CONVOCATION
DES ACTIONNAIRES DE CORIS BANK INTERNATIONAL SA
EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

==========

Les Actionnaires de Coris Bank International SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **jeudi 12 avril 2018 à partir de 09 heures** précises à **l'Hôtel SOPATEL Silmandé SA**, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Point 1 Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017;

Point 2 Examen du rapport du Comité Charia sur l'exercice 2017 ;

Point 3 Examen des rapports -Général et Spécial- des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017;

Point 4 Approbation des comptes annuels de l'exercice 2017 et des conventions règlementées ;

Point 5 Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;

Point 6 Affectation du Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

Point 7 Rémunération à allouer aux membres du Conseil d'Administration ;

Point 8 Révision du montant des honoraires des Commissaires aux comptes ;

Point 9 Renouvellement d'un mandat d'Administrateur ;

Point 10 Vote des résolutions.

Les documents relatifs à ladite Assemblée Générale Ordinaire sont disponibles pour consultation par les Actionnaires**, à partir du 27 mars 2018**, au Siège social de Coris Bank International SA, sis au 1242, Avenue du Docteur Kwamé N'Krumah.

Tout actionnaire pourra participer personnellement à l'Assemblée Générale ou s'y faire représenter par un mandataire de son choix.

Le Président du Conseil d'Administration

Idrissa NASSA